



POMPES FUNÉBRES PUBLIQUES
Chambéry & Communes Associées

INFORMATIONS AUX FAMILLES

Les devis présentés sont sous forme de « devis type réglementaire » peuvent être modifiés selon le choix des prestations faites par les familles. A l'exception des frais de crémation, la facturation des frais de tiers (presse, fleuriste, etc...) n'est pas incluse dans ces devis.

En fonction des demandes de prestations faites par les familles, nous avons fait le choix de proposer un modèle de cercueil d'entrée de gamme en pin, cependant différentes gammes de cercueils peuvent être proposées par les PFCCA.

Seules les prestations obligatoires sont mentionnées dans les devis type réglementaire.

En annexe quelques tarifs généralement utilisés pour l'organisation des obsèques selon le choix des familles ou la volonté du défunt.

Les devis sont présentés conformément à la définition du modèle de devis réglementaire applicable aux prestations fournies par les prestataires funéraires (Arrêté NOR : IOCB1012529A).



POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES
Chambéry & Communes Associées

04 79 60 50 70

DEVIS TYPE POUR INHUMATION

Des frais supplémentaires s'appliqueront en fonction du choix des familles :

Frais de transport avant mise en bière.

Frais de transport après mise en bière.

Frais de séjour en chambre funéraire.

Frais de toilette ou soins de thanatopraxie.

Frais de cimetière (achat concession, caveau, case colombarium, taxes,....).

Frais éventuel de vacation de police.

Frais de presse.

Frais d'articles funéraires.

01 POMPES FUNEBRES PUBLIQUES PFCCA

86 SQUARE LOUIS SEVE

73000 CHAMBERY

Tel : 0479605070 Fax : 0479605085

SAE au capital de 610000.00 Euros

RCS : 822954723

SIRET : 82295472300026 APE : 9603Z

N° intracommunautaire : FR 05 822954723

N° d'habilitation : 1773-2/14 N° ORIAS : 17 004 732

Responsable légal : MR PACHOUD

Obsèques de : Monsieur x

Né le : 01/01/1900

Décédé le : 01/01/2022

VILLE DE CHAMBERY
PLACE DE L HOTEL DE VILLE

73000 CHAMBERY

ANNEXE A L'ARRETE DU 23 AOUT 2010.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

DEVIS N° 0002202900

(Document émis en Euro)

Code client :

Date: 08/11/2022

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE		MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
1- PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES									
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la maire, de la police, des représentants du culte, frais de dossier,...)	189,17	227,00	Réalisation de 0 faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires					Vacation de police Publication d'avis dans la presse	
			Soins de conservation Retrait d'une prothese fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : Préparation et habillage du défunt						
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athénée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation						
Autres (*)			Autres (*)					Autres (*)	

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE		MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
2- TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu									
Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son équipe									
Housse mortuaire									
Forfait de transport									
Transport pour 0 km aller/retour									
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)			
3- CERCUEIL ET ACCESSOIRES									
Cercueil CERCUEIL PIN "PREVAL"	245,83	295,00	Emblème civil/religieux placé sur le cercueil ou l'urne						
Plaque d'identité apposée sur le cercueil Capiton	32,50	39,00							
Autres (*)			Autres (*) CAPITON "MT 60 BLANC"	70,00	84,00	Autres (*)			
4- MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL									
Personnel	99,09	109,00							
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)			
5- TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu									
Véhicule funéraire									
Forfait de transport	99,09	109,00							
Transport pour 0 km aller/retour									
Personnel									
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)			

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE		MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
6- CEREMONIE FUNERAIRE									
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)	106,36	117,00							
Personnel (dont 1 porteurs)	204,17	245,00	Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances	58,33	70,00	Frais de culte Taxes municipales pour convoi			
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)			
7- INHUMATION									
Personnel pour inhumation						Taxes municipales pour inhumation			
Creusement et comblement de fosse	324,17	389,00							
Le cas échéant : Ouverture / fermeture de caveau Démontage / montage du monument funéraire			Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie						
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)			
8- CREMATION									
Crémation						Taxes municipales pour crémation			
Personnel pour crémation									
Fourniture d'une urne avec sa plaque									
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un columbarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)						
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)			

Validité de devis : 1 mois

Je soussigné(e) demeurant déclare avoir le droit de pouvoir aux funérailles de M. x
en qualité de Conjoint

TOTAL hors taxes : 1428,72
TVA : 255,28
TOTAL toutes taxes comprises : 1684,00

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par *MICHAEL BRUN*

- * Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :
 - Les régions et les entreprises ou associations habilitées doivent faire mention dans leur publicité et leurs imprimés de leur forme juridique, de l'habilitation dont elles sont titulaires et, le cas échéant, du montant de leur capital. (article L.2223-32 abrogé)
- * Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature. (article L.2223-34)
- * Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposés à la vente ; obligation d'établissement de devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande)

CONDITIONS DE VENTE

Facture acquittée sous réserve d'encaissement
Pour les professionnels: La présente facture sera payable à l'échéance figurant sur la facture. Aucun escompte ne sera appliqué pour paiement anticipé.
En cas de non respect de l'échéance, des intérêts de retard pourront être facturés à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera également due.
Voir conditions générales de vente.
Conformément aux dispositions du Code de la Consommation, vous disposez d'un accès à un Médiateur de la consommation des opérations funéraires en vue de la résolution amiable de tout éventuel litige.
Les modalités de saisine de ce Médiateur sont précisées dans le document annexé aux conditions générales de vente.



POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES
Chambéry & Communes Associées

— PFCA —

DEVIS TYPE POUR CREMATION

Des frais supplémentaires s'appliqueront en fonction du choix des familles :

Frais d'urne cinéraire.

Frais de vacation police.

Frais concernant l'urne (dispersion, achat concession, colombarium, inhumation).

Frais de transport avant mise en bière.

Frais de transport après mise en bière.

Frais de séjour en chambre funéraire.

Frais de toilette ou soins de thanatopraxie.

Frais de presse.

Frais d'articles funéraires.

01 POMPES FUNEBRES PUBLIQUES PFCCA

86 SQUARE LOUIS SEVE

73000 CHAMBERY

Tel : 0479605070 Fax : 0479605085

SAE au capital de 610000.00 Euros

RCS : 822954723

SIRET : 82295472300026 APE : 9603Z

N° intracommunautaire : FR 05 822954723

N° d'habilitation : 1773-2/14 N° ORIAS : 17 004 732

Responsable légal : MR PACHOUD

Obsèques de : Monsieur x

Né le : 01/01/1900

Décédé le : 01/01/2022

VILLE DE CHAMBERY
PLACE DE L HOTEL DE VILLE

73000 CHAMBERY

ANNEXE A L'ARRETE DU 23 AOÛT 2010.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

DEVIS N° 0002202899

(Document émis en Euro)

Code client :

Date: 08/11/2022

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE		MONTANT		
	HT	TTC		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
I- PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES										
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier.....)	189,17	227,00	Réalisation de 0 faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires					Vacation de police Publication d'avis dans la presse	20,00	20,00
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : Préparation et habillage du défunt							
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athénée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation							
Autres (*)			Autres (*)					Autres (*)		

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE		MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
2- TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu									
Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son équipe									
Housse mortuaire									
Forfait de transport									
Transport pour 0 km aller/retour									
Autres (*)			Autres (*)				Autres (*)		
3- CERCUEIL ET ACCESSOIRES									
Cercueil CERCUEIL PIN "PREVAL"	245,83	295,00	Emblème civil/religieux placé sur le cercueil ou l'urne						
Plaque d'identité apposée sur le cercueil Capiton	32,50	39,00							
Autres (*)			Autres (*) CAPITON "MT 60 BLANC"	70,00	84,00		Autres (*)		
4- MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL									
Personnel	99,09	109,00							
Autres (*)			Autres (*)				Autres (*)		
5- TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu									
Véhicule funéraire									
Forfait de transport	99,09	109,00							
Transport pour 0 km aller/retour									
Personnel									
Autres (*)			Autres (*)				Autres (*)		

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
6- CEREMONIE FUNERAIRE								
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)	106,36	117,00						
Personnel (dont 1 porteurs)	204,17	245,00	Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances	58,33	70,00	Frais de culte Taxes municipales pour convoi		
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
7- INHUMATION								
Personnel pour inhumation						Taxes municipales pour inhumation		
Creusement et comblement de fosse								
Le cas échéant : Ouverture / fermeture de caveau Démontage / montage du monument funéraire			Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie					
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
8- CREMATION								
Crémation	635,00	762,00				Taxes municipales pour crémation		
Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne avec sa plaque								
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un columbarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)					
Autres (*)			Autres (*) Urne Métal Réf 65	54,17	65,00	Autres (*)		

Validité de devis : 1 mois

Je soussigné(e) demeurant **déclare avoir le droit de pouvoir aux funérailles de M. x**
en qualité de Conjoint

TOTAL hors taxes : 1813,72
TVA : 328,28
TOTAL toutes taxes comprises : 2142,00

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par MICHAEL BRUN

* Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :

- Les règles et les entreprises ou associations habilitées doivent faire mention dans leur publicité et leurs imprimés de leur forme juridique, de l'habilitation dont elles sont titulaires et, le cas échéant, du montant de leur capital. (article L.2223-32 abrogé)

- Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature. (article L.2223-34)

* Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposés à la vente ; obligation d'établissement de devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande)

CONDITIONS DE VENTE

Facture acquittée sous réserve d'encaissement

Pour les professionnels: La présente facture sera payable à l'échéance figurant sur la facture. Aucun escompte ne sera appliqué pour paiement anticipé.

En cas de non respect de l'échéance, des intérêts de retard pourront être facturés à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera également due.

Voir conditions générales de vente.

Conformément aux dispositions du Code de la Consommation, vous disposez d'un accès à un Médiateur de la consommation des opérations funéraires en vue de la résolution amiable de tout éventuel litige.

Les modalités de saisine de ce Médiateur sont précisées dans le document annexé aux conditions générales de vente.